

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Prérequis entre cours	5
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	5
Informations diverses	6
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	6
- Formations ultérieures accessibles	6
- Gestion et contacts	7
- Infos pratiques	7

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'accès en sciences économiques vous offre :

- une solide formation de base vous permettant de vous approprier les fondements des disciplines constitutives des sciences économiques ;
- un accès facilité au master en sciences économiques, moyennant d'éventuels compléments de formation.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Développer et acquérir un socle de connaissances et compétences qui constituent les fondements des sciences économiques et donc maîtriser les prérequis nécessaires en vue, si l'étudiant le souhaite, d'un accès facilité au master en sciences économiques, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'accès en économie.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, avec la rigueur exigée par les sciences économiques, les fondements théoriques (connaissances, concepts, outils, ...) qui constituent les prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences économiques.
2. S'approprier et maîtriser les fondements de la démarche scientifique (méthodologie de recherche et outils méthodologiques spécifiques aux sciences économiques), prérequis indispensables dans une perspective de (ré)orientation vers le master en sciences économiques.
3. Faire preuve d'une bonne capacité d'analyse et de raisonnement spécifiques aux sciences économiques, avec la rigueur requise.
4. Appréhender, questionner, analyser, discuter et résoudre une problématique spécifique en économie, en mobilisant les fondements disciplinaires et méthodologiques pertinents.
5. Développer un angle de lecture et une analyse critique et réflexive spécifiques aux sciences économiques.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2017-2018

⊕ Activité cyclique dispensée en 2017-2018

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2017-2018

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

La mineure totalise 30 crédits qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année du programme de bachelier.

Bloc
annuel

2 3

○ Cours de base (21 crédits)

○ En Economie

Les étudiants inscrits dans les bacheliers en SPOL, SOCA et HUSO doivent remplacer LECGE1212 « Macroéconomie » par une autre activité de 5 crédits de la liste des cours au choix

○ LECGE1212	Macroéconomie	Fabio Mariani	45h+15h	5 Crédits	1q	x	x
○ LECGE1222	Microéconomie	Tanguy Isaac Tanguy Isaac (supplée François Maniquet) François Maniquet Eve Ramaekers	45h+15h	5 Crédits	2q	x	x

○ En Statistique

○ LECGE1224	Statistique en économie et gestion II	Cédric Heuchenne	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
-------------	---------------------------------------	------------------	---------	-----------	----	---	---

○ En Méthodes mathématiques

○ LECGE1230	Mathématiques en économie et gestion II	Julio Davila Muro	45h+30h	6 Crédits	1q	x	x
-------------	---	-------------------	---------	-----------	----	---	---

○ Cours d'approfondissement (9 crédits)

En fonction des connaissances de départ

⊗ LECGE121E	Histoire économique et sociale - E. Debruyne	Emmanuel Debruyne	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1216	Croissance et développement	Lionel Artige (supplée David De la Croix) David De la Croix	30h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1217	History of Economic Theory	Luca Pensieroso	30h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1228	Economie régionale	Florian Mayneris	30h+10h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1312	Economie publique	Jean Hindriks	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1333	Game theory and information in economics	Julio Davila Muro	30h+10h	5 Crédits	2q	x	x
⊗ LECGE1316	Econométrie ■	Muriel Dejemeppe	30h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1330	Industrial organization ■	Paul Belleflamme Francis Martin (supplée Paul Belleflamme)	30h+15h	5 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1331	European Economy ■	Gonzague Vannoorenberghe	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x

Prérequis entre cours

Un document (nb: pas disponible car sans objet pour ce programme lecon100i) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE. (Rem: Ce document n'est donc disponible que s'il y a des prérequis au sein du programme.)

Par ailleurs, ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter le règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>).

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCL, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > Bachelier en sociologie et anthropologie [prog-2017-soca1ba]
- > Bachelier en sciences pharmaceutiques [prog-2017-farm1ba]
- > Bachelier en sciences religieuses [prog-2017-reli1ba]
- > Bachelier en philosophie [prog-2017-filo1ba]
- > Bachelier en sciences mathématiques [prog-2017-math1ba]
- > Bachelier en droit [prog-2017-droi1ba]
- > Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale [prog-2017-edph1ba]
- > Bachelier en sciences politiques, orientation générale [prog-2017-spol1ba]
- > Bachelier en sciences humaines et sociales [prog-2017-huso1ba]
- > Bachelier en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil [prog-2017-fsa1ba]
- > Bachelier en sciences informatiques [prog-2017-sinf1ba]
- > Bachelier en information et communication [prog-2017-comu1ba]
- > Bachelier en sciences biomédicales [prog-2017-sbim1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions spécifiques d'admission

Cette mineure en économie est accessible à tous les étudiants inscrits à un programme de bachelier.

Cette mineure nécessite des connaissances de base en statistique et en mathématiques appliquées à l'économie. L'étudiant n'ayant pas de telles connaissances est invité à choisir la mineure d'ouverture à l'économie.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Formations accessibles au terme de la mineure : [Master en sciences économiques](#) :

- Accès sans conditions à partir d'un programme de bachelier autre que celui en Economie et Gestion, si l'étudiant a suivi pendant son programme les cours suivants :

- en économie : LECGE1222 Micro-économie [45h+15h] (5) LECGE1212 Macro-économie [45h+15h] (5) - en méthodes quantitatives : LECGE1230 Mathématiques [45h+30h] (6) (ou cours équivalent) LECGE1224 Statistiques 2 [30h+15h] (5) (ou cours équivalent) LECGE1316 Econométrie [30h+15h] (5) - 5 crédits au choix parmi : LECGE1312 Economie publique [30h+15h] (5) LECGE1330 Industrial organisation [30h+15h] (5) LECGE1331 European economy [30h+15h] (5) LECGE1333 Théorie des jeux et économie de l'information [30h+10h] (5) - Accès sous conditions pour les autres bacheliers (en accord avec le responsable du programme) : il sera tenu compte de l'ensemble des enseignements ayant composé le bachelier de l'étudiant et, en cas d'enseignements manquants, ceux-ci pourront être ajoutés au programme du Master en sciences économiques (maximum 15 crédits).

GESTION ET CONTACTS

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/esp>)

Faculté

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/esp>)

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#)) (<https://uclouvain.be/repertoires/entites/ssh>)

Sigle

SESP

Adresse de l'entité

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: Luca Pensieroso

Personne(s) de contact

• Marie Gilot

Attention, vous consultez une page d'archive. Les informations de contact ci dessous ne concernaient que l'année du programme 2017-2018. Pour avoir les informations valables actuellement veuillez consulter [le catalogue des formations de l'année académique en cours](#).

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Modalités d'inscription: 1er Cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de ses deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut demander à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours au bloc annuel suivant. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Anticiper des cours :

En cas de conflit au troisième bloc annuel (cours de la majeure / et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Chaque bloc annuel d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel suivant. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <https://uclouvain.be/espo-mineures.html> (<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>)